



**Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische**

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Doische, le 30 mai 2023

A l'attention de

«Civilité» «Prénom» «Nom»

«Fonction»

«Adresse»

«CP» «Localité»

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 01 juin 2023 à 19 heures 00** à la Maison communale, Salle du Conseil.

Ordre du jour

***Au terme de la séance du Conseil communal, les Autorités communales
procéderont à la remise des Trophées communaux du Mérite sportif 2022
et du Mérite culturel 2022***

SEANCE PUBLIQUE

1. Finances - Compte communal 2022 - Arrêté ministériel d'approbation du 4 mai 2023 - Communication
2. Finances - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2023 : Approbation
3. Finances - F.E. Romerée - Compte 2022 : Approbation
4. Finances - F.E. Vodelée - Compte 2022 : Approbation
5. Environnement - Appel à projet "BiodiverCité" - Fiche "Site agroforestier pédagogique" : Mise en place d'un site d'agroforesterie à dimension pédagogique, avec cultures d'anciennes variétés de tomates et de fruits (serre au sein d'un verger avec renforcement significatif de la biodiversité : nichoirs, haies, ...) et d'un sentier didactique : ratification de la délibération du 22 mai 2023
6. Environnement - Appel à projet "BiodiverCité" - Fiche "Site biosolidaire de Doische" : Plantation de haies fruitières, avec renfort biodiversité (Nichoirs, pré-fleuri) : ratification de la délibération du Collège communal du 22 mai 2023

7. Tourisme - Aménagement d'un logement insolite dans une ancienne station de pompage de la SWDE en Vallée de l'Hermeton - Demande de subvention en matière d'Équipement touristique : ratification de la délibération du Collège communal du 24 avril 2023
8. Patrimoine - Vente de la parcelle communale cadastrée à Doische, 1ère division, section B 139 d8 d'une contenance de 4a 94ca : Accord de principe
9. Patrimoine - Acquisition par la Commune des biens immeubles cadastrés à Doische, 1ère division, section A 161 K, 161 N, 161 R, 161 P & 161 S - Accord de principe : Approbation
10. Patrimoine - Vente d'une partie du terrain communal à Romerée, section B, 1004 A en vue de viabiliser des terrains privés - Accord de principe : Approbation
11. Secrétariat - BEP Namur - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 20 JUIN 2023 : Approbation
12. Secrétariat - BEP Environnement - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2023 : Approbation
13. Secrétariat - BEP Expansion économique - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2023 : Approbation
14. Secrétariat - BEP Crématorium - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2023 : Approbation
15. Secrétariat - IDEFIN scrl - Ordre du jour de l'Assemblée générale du 22 juin 2023 - Approbation
16. Secrétariat - ORES Assets - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2023 : Approbation
17. Secrétariat - Les Habitations de l'Eau Noire S.C. - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2023 : Approbation
18. Secrétariat - INASEP scrl - Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2023 : Approbation
19. Secrétariat - Motion de soutien de notre Commune en faveur du service Le Répit asbl, seul service assuétude agréé de la zone
20. PCDR - Budget participatif 2023-2024 : Principe d'organisation, approbation des documents de référence (règlement, formulaire de candidature, grille d'analyse), approbation de l'accord de collaboration et demande de subvention : DECISION
21. PCDR - Budget participatif 2023-2024 : Approbation de la composition du comité de sélection : Décision

22. Petite enfance - Convention entre l'Office de la Naissance et de l'Enfance et la Commune de Doische relative à la mise en œuvre de la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre - Réactualisation de la convention suite à la demande de l'ONE (avec la fonction de responsable de projet) : Approbation
23. Petite enfance - Programme CLE 2023-2028 : Adoption
24. Secrétariat - Voyage des Familles 2023 - Définition des modalités d'organisation et détermination de la quote-part des participants, désignation de l'autocariste : ratification de la délibération du Collège communal du 15 mai 2023
25. Secrétariat - Mérite culturel communal 2022 : Communication
26. Secrétariat - Mérite sportif communal 2022 : Communication

HUIS CLOS

27. Personnel - Appel public pour le recrutement à titre statutaire et à temps plein d'employé.e(s) d'administration de niveau D4 et de niveau D6 avec constitution d'une réserve de recrutement – Nomination : Décision
28. Personnel - Demande de pension d'un ouvrier qualifié D4 - Date de prise de cours : 01.05.2024 - Prise d'acte
29. Patrimoine : Convention de mise à disposition à titre précaire - Convention de pâturage au lieu-dit "Saint-Hilaire" - Division de Matagne-la-Petite/ Section B 842 A - Renouvellement

Par le Collège,

**Le Directeur général,
Sylvain Collard**

**Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez**

Consultation des dossiers :

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à **sylvain.collard@doische.be** ou au 082/21.47.33, le Directeur général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.

Annexe à l'ordre du jour du 01 juin 2023
Note de synthèse explicative

1.

//

2.

Voir annexe

3.

Le Compte de la Fabrique d'église de Romérée pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

Recettes ordinaires totales : 2.487,59

- dont une intervention communale ordinaire de secours de 2.279,89 €

Recettes extraordinaires totales : 7.723,89 €

- dont une intervention communale extraordinaire de secours de 0,00 €

- dont un boni comptable de l'exercice précédent de 7.723,89 €

Dépenses ordinaires du chapitre I totales : 2.117,91 €

Dépenses ordinaires du chapitre II totales : 1.566,98 €

Dépenses extraordinaires du chapitre II totales : 0 €

- dont un mali comptable de l'exercice précédent de 0,00 €

Recettes totales : 10.211,48 €

Dépenses totales : 3.684,89 €

Résultat comptable : 6.526,59 €

Décision attendue : Approbation

4.

Le Compte de la Fabrique d'église de Vodelée pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

Recettes ordinaires totales : 14.604,63 €

- dont une intervention communale ordinaire de secours de 13.883,63 €

Recettes extraordinaires totales : 2.200,85 €

- dont une intervention communale extraordinaire de secours de 0,00 €

- dont un boni comptable de l'exercice précédent de 1.200,85 €

Dépenses ordinaires du chapitre I totales : 3.033,45 €

Dépenses ordinaires du chapitre II totales : 11.877,87 €

Dépenses extraordinaires du chapitre II totales : 0 €

- dont un mali comptable de l'exercice précédent de 0,00 €

Recettes totales : 16.805,48 €

Dépenses totales : 14.911,32 €

Résultat comptable : 1.894,16 €

Décision attendue : Approbation

5.

//

6.

//

7.

//

8.

Il est demandé aux membres du conseil communal de marquer un accord de principe sur la vente de la parcelle communale à Doische, 1ère division, section B 139 d8 d'une contenance de 4a 94ca aux voisins de ladite parcelle.

Le Comité d'acquisition a estimé cette parcelle à 20.000,00 € et le candidat-acheteur a marqué son accord sur cette proposition.

La procédure de vente sera le gré à gré.

Décision attendue : **Accord de principe**

9.

Il est demandé aux membres du conseil communal de marquer un accord de principe sur l'acquisition par la Commune des biens immeubles cadastrés à Doische, 1ère division, section A 161 K, 161 N, 161 R, 161 P & 161 S. Le Comité d'acquisition a estimé ces biens à 465.000,00 €. Le collègue a fait une offre d'achat à ce montant au vendeur et celui-ci a marqué son accord.

Décision attendue : **Approbation**

10.

//

11.

Voir dossier

12.

Voir dossier

13.

Voir dossier

14.

Voir dossier

15.

Voir dossier

16.

Voir dossier

17.

Voir dossier

18.

Voir dossier

19.

A la lecture de la motion, notre Conseil communal demande à Madame la ministre Morreale, ministre de la Santé et de l'Action sociale :

- De renforcer le soutien financier de l'asbl Le Répit afin de lui permettre de prendre en charge correctement toute personne présentant une addiction/dépendance
- D'octroyer le financement d'ETP suffisant pour pouvoir répondre aux demandes des usagers
- De renforcer le soutien financier au secteur assuétudes
- De tenir compte de la spécificité de lutte contre les assuétudes en milieu rural transfrontalier

Décision attendue : **Approbation de la motion**

20.

Une commune disposant d'un PCDR en cours de validité peut solliciter tous les deux ans à la Région wallonne une subvention de 10.000 € maximum dans le cadre d'un budget participatif et que le taux de subventionnement est de 50 %. Afin d'être éligible à cette subvention, la Commune doit mettre en place son budget participatif sous forme d'un appel à projets, sur base de trois documents de référence repris en annexe de la circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 : un règlement, un formulaire de candidature et une grille d'évaluation.

Il y a donc lieu d'approuver les trois documents régissant l'appel à projets.

Décision attendue : **Approbation des trois documents**

21.

Dans le cadre du lancement d'un budget participatif financé dans le cadre du PCDR, un comité de sélection doit être mis en place. Ce comité de sélection sera composé des membres de la CLDR complété, au besoin, par les membres de l'Administration communale, en concertation avec la CLDR ;

Décision attendue : **Approbation**

22.

Voir dossier

23.

Voir dossier

24.

Voir dossier

25.

Le Collège a, suivant avis du jury, décerné le Trophée du Mérite culturel communal 2022 à Monsieur Muriel Prignon, tailleur de pierre.

Le Trophée sera remis à l'issue de la séance du Conseil communal.

26.

Le Collège a, suivant avis du jury, décerné le Trophée du Mérite sportif communal 2022 à

- en individuel, Melle Laurine Demeulemeester, dans la catégorie Cyclisme
- en collectif, Espoir Vodelée Pelote, dans la catégorie Balle pelote

Les Trophées seront remis à l'issue de la séance du Conseil communal.

27.

HUIS CLOS

28.

HUIS CLOS

29.

HUIS CLOS